



Questions d'actualité intéressant le Notariat

Par **François Fruleux**, Consultant au CRIDON Nord-Est, Docteur en droit, Chargé de cours à l'université de Lille2,
David Boulanger, Directeur du CRIDON Nord-Est et du CFPN Lille,
et **Frédéric Vauvillé**, Conseiller Scientifique du CRIDON Nord-Est, Professeur agrégé des Universités.



La réforme de la fiscalité du patrimoine : les dispositions intéressant le Notariat

François Fruleux exposera les principales innovations de la première loi de finances rectificative pour 2011 entrée en vigueur pour la plupart de ses dispositions cet été et intéressant le notariat :

- Les règles pour l'ISF 2012.
- L'alourdissement des droits de mutation à titre gratuit.
- L'allongement du rappel fiscal.
- L'alourdissement de la fiscalité de l'assurance-vie.



Regard pratique sur le 107ème Congrès des notaires de France sur le Financement

Derrière chaque proposition votée par la profession, se profile une situation de fait dont l'approche juridique pose question au Notariat. **Frédéric Vauvillé** revisitera ces situations concrètes pour proposer des solutions pratiques.

- Quelle clause insérer dans l'acte d'acquisition en commun du logement de la famille pour éviter les règlements de comptes en cas de séparation du couple ?
- Quelles précautions prendre en l'absence de fichier national des cautionnements à l'occasion du règlement d'une succession ?
- Quand pourquoi et comment insérer une clause de réserve de propriété en matière immobilière ?
- Comment garantir, au meilleur coût, une soulte de partage en cas de divorce ou de succession ? Et une prestation compensatoire ?



Pratique notariale du droit international privé : questions d'actualité

Ces questions seront abordées par **David Boulanger** sous la forme de cas. Ainsi, à partir de la jurisprudence récente, il sera possible de revenir sur des situations successorales et matrimoniales. De même, l'entrée en vigueur récente d'instruments internationaux propres aux situations d'incapacités et celle imminente du Règlement divorce ne doivent pas passer inaperçues.

- Quelles sont les incidences pour le notaire de l'abrogation du droit de prélèvement ?
- Quid lorsqu'un enfant mineur de nationalité française résidant en Angleterre, doit intervenir dans une succession en France ?
- Quid lorsqu'une personne de nationalité française doit être soumise à un régime de protection, mais qu'elle réside hors de France, par exemple en Belgique ?
- Quid d'un ressortissant français qui décède domicilié en Belgique, lorsqu'il a souscrit en France des assurances vie ?
- Quelles seront à l'horizon 2012 les modalités de détermination de la loi applicable au divorce ?
- Comment le notaire français peut-il dès aujourd'hui anticiper le règlement des situations extra-patrimoniales et patrimoniales à caractère international ?

INSCRIPTION

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la réunion de (**Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix**) :

- » BOULOGNE SUR MER, le mardi 4 octobre 2011 à l'Université du Littoral Côte d'Opale,**
21 Rue St Louis à BOULOGNE SUR MER, amphithéâtre n° 3.



Un parking payant est situé à proximité de la Faculté de Droit.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 26 septembre 2011.

- » DOUAI, le jeudi 6 octobre 2011 à La Faculté de Droit de Douai,**
Rue d'Esquerchin à DOUAI (Grand Amphithéâtre).



Le parking de la Faculté de Droit est à votre disposition.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 26 septembre 2011.

- » REIMS, le mardi 11 octobre 2011 à La Chambre Interdépartementale des Notaires,**
44 Cours Jean-Baptiste Langlet à Reims (salle des adjudications).



Le parking « d'Erlon » situé face à la gare de Reims est à proximité de la Chambre Interdépartementale.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 3 octobre 2011.

- » PONT A MOUSSON, le mercredi 12 octobre 2011 à l'Abbaye des Prémontrés,**
9 Rue St Martin à PONT A MOUSSON.



Un parking d'une capacité de 350 places est situé à proximité de l'Abbaye devant le Lycée Marquette (Rue St Martin à Pont à Mousson).



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 3 octobre 2011.

- » AMIENS, le jeudi 20 octobre 2011 au CRDP,**
45 Rue Saint Leu à Amiens (Auditorium).



Parking conseillé : parking St Leu à proximité de la Faculté de Droit.



Merci de nous envoyer votre réponse avant le 12 octobre 2011.

A retourner uniquement
par voie postale
accompagné du paiement
A l'attention de Mme FLEURY
au CRIDON NORD-EST,
9 Rue de Puébla,
BP 51212
59013 LILLE CEDEX

Sera accompagné de : M.....

M.....

M.....

Joint un chèque de (70 € si déjeuner sur place, 25 € si déjeuner par vos propres moyens/participant) à l'ordre du CRIDON Nord-Est

Souhaite avoir confirmation de son inscription
par courrier électronique à l'adresse suivante :

ou par fax à ce n° :



Notre document de travail sera disponible sur notre site :

www.cridon-ne.org dès le **30 septembre 2011**